



Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle Autorité Environnementale
69 453 LYON CEDEX 06

Objet : Demande d'examen au cas par cas : projet de déclaration d'intérêt général des plans de gestion des matériaux solides, des boisements de berge et des espèces exotiques envahissantes du bassin versant du Giffre

Vos interlocuteurs : Arnaud DELAJOUD (adelajoud@sm3a.com), responsable du pôle opérationnel, Ludovic FINIELS (lfiniels@sm3a.com), Maxime MANCHIA (mmanchia@sm3a.com), techniciens de rivière

Nos réf. : C20-0602

Saint Pierre en Faucigny, le 30 octobre 2020

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli l'ensemble des documents relatifs à une demande d'examen au cas par cas.

Cette demande est réalisée dans le cadre du projet de déclaration d'intérêt général des plans de gestion des matériaux solides, des boisements de berge et des espèces exotiques envahissantes du bassin versant du Giffre.

Ce projet est porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A).

Vous trouverez ci-joint les pièces suivantes :

- Le formulaire Cerfa n°14734*03 et ses annexes obligatoires 1, 2 et 3 ;
- Les annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage :
 - Annexe 1: Volume 1 de la demande de DIG "contexte et objet de la demande"
 - Annexe 2 : Volume 3 de la demande de DIG "mémoire justificatif"
 - Annexe 3 : Volume 4 de la demande de DIG "notice d'indidence environnementale"

En vous souhaitant bonne réception des documents, je vous informe que mes services se tiennent à votre disposition pour toute information utile sur le sujet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Président,
Bruno FOREL

